

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SEIZE NOUVEAUX PROJETS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 2 février 2012. La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de seize nouveaux projets dans le cadre du programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*. Les sommes allouées atteignent 381 000 \$ et elles sont réparties dans huit régions administratives. Ces projets sont rendus possibles grâce à une aide de 300 000 \$ provenant d'une contribution financière maximale de 700 000 \$, annoncée en décembre dernier par le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, M. Serge Simard, pour financer des programmes en lien avec la faune.

Les projets retenus cette année abordent divers enjeux d'intérêt pour la faune et ses habitats, dans un contexte d'utilisation en milieu forestier. Qu'il s'agisse de mieux connaître les sites d'intérêt faunique d'un territoire, de favoriser une meilleure planification de l'accès au territoire et à la ressource en forêt, de circonscrire des zones à haute valeur de conservation ou d'harmoniser la sylviculture intensive et les habitats fauniques, les initiatives contribueront à une meilleure compréhension des besoins de la faune terrestre, aviaire et aquatique et elles en favoriseront l'intégration dans la gestion forestière.

Rappelons que le programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier* est rendu possible grâce aux revenus générés par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009. Il s'agit d'un programme conjoint du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de la Fondation de la faune du Québec.

Selon le président-directeur général de la Fondation, M. André Martin, « la troisième année du programme permettra de pousser plus loin le développement d'outils de connaissance de la faune et de ses habitats. Elle permettra aussi aux acteurs fauniques d'entrer concrètement dans le processus de gestion intégrée des ressources en milieu forestier qui est en train de se mettre en place partout au Québec ».

« En s'associant avec la Fondation de la faune, le gouvernement réitère son engagement à l'égard de la gestion des ressources fauniques et forestières, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Ainsi, cette aide financière favorisera une participation tangible des acteurs régionaux à la planification des ressources, en leur permettant de bénéficier des connaissances et des outils qui favoriseront des interventions mieux adaptées en forêt », a précisé le ministre Simard.

La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé mis en place à l'échelle du territoire québécois. Grâce entre autres au programme de

Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, différents acteurs pourront y prendre part dans les diverses régions du Québec.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Renseignements :

M. Pierre Breton
Coordonnateur de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca

M. Pierre-Olivier Lussier
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Ressources naturelles et à la Faune
418 643-7295